



**RABAT
04 FEVRIER 2010
A L'INAU**

Argumentaire

Faire aujourd'hui encore référence à la notion de gouvernance – ne fût-elle qu'urbaine – est une double gageure.

D'une part, sur la forme, partout de multiples critiques ont pointé le caractère polymorphe de ce terme, apparemment plus médiatique que scientifique, porté par une réelle *success story* malgré – ou grâce à – la nature incertaine du contenant et du contenu. Est-il encore judicieux de contribuer à un débat convenu où chaque auteur, institution ou média livre son exégèse et sa définition?

D'autre part, dans un contexte qui se voulait dégagé de l'Etat-providence et, plus largement, d'une conception néo-keynésienne de la puissance publique, la gouvernance est devenue à l'échelle mondiale la nouvelle norme de la décision collective. Cependant, après deux décennies d'une généralisation continue, la stratégie volontariste de diffusion de la *gouvernance* ne risque-t-elle d'être confrontée à l'évolution récessive de l'économie mondiale? Les

paradigmes du développement urbain en sont-ils affectés? Dans ce contexte, est-il encore utile de réactiver une notion peut-être dépassée ou "fatiguée"?

Pourtant, les incertitudes théoriques qui caractérisent la gouvernance, ajoutées à l'affaiblissement de sa matrice idéologique, n'épuisent pas, à notre sens, la problématique de la gouvernance.

Trois questionnements invitent à revisiter ce *concept stratégique* et en explorer résolument ses potentialités objectives :

- La gouvernance est-elle strictement une invention datée ou bien cette notion a-t-elle fait l'objet d'une mise à la norme contextualisée alors qu'elle renvoyait à une question objective du *gouvernement de la ville*?
- Du point de vue des développements urbains, quels impacts la stratégie de la gouvernance a-t-elle eue? Peut-on simplement passer par pertes et profits une terminologie qui a formaté ou influencé le développement urbain à l'échelle mondiale



Organisé par: L'Association Marocaine de Recherche Architecturale et Urbaine (AMRAU), l'École Nationale d'Architecture (l'ENA), l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (l'INAU) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

durant les quinze dernières années?

- Dans le contexte marocain, qu'est-il advenu de cette notion et, au-delà des questions de vocabulaire, comment est posée ici et maintenant la question stratégique de la gestion urbaine et, plus encore, celle de la *décision urbaine*?

Partant de ces interrogations, notre réflexion sur la question de la gouvernance urbaine au Maroc, intervient dans un contexte socio-politique et spatial en bouillonnement, offrant une pluralité d'initiatives et une complexité de configurations. En effet, même si la gouvernance a tenté de questionner fondamentalement la primauté de l'Etat, le contexte marocain reste pourtant extrêmement propice à ce type d'analyse puisque le Maroc a fait preuve, depuis un quart de siècle, d'une perméabilité maîtrisée aux prescriptions internationales (décentralisation, société civile, participation, etc.). De plus, si la résilience de l'Etat y est patente, sa capacité d'adaptation l'est tout autant face à une urbanisation rapide, à la mise en œuvre progressive d'une décentralisation et d'une déconcentration depuis 1976 et 2002, et à l'apparition de *parties prenantes* nouvelles (Agences, Fondations, ONG, associations, coopérations décentralisées, etc.).

Avec l'Initiative Nationale pour le Développement Humain et un certain nombre de Plans sectoriels (Ville sans bidonville, Plan National d'Assainissement, Villes Nouvelles, Plan Azur, PAGER, couverture sociale généralisée (AMO, RAMED) etc.), l'empreinte politique et financière de la puissance publique centrale –mais aussi de plus en plus communale– n'a jamais été démentie. Le Maroc pourrait apparaître comme un modèle de stabilité ou, plus exactement, comme un pays dont un des avantages comparatifs délibérément construit est la stabilité sociétale, en tant que

facteur de développement et d'identité.

Pour organiser la réflexion sur cette question, nous avons préféré, dans le cadre de ce Séminaire, adopter une approche sectorielle, privilégiant le domaine des services urbains essentiels. En effet, en vertu de la Charte communale, les villes marocaines sont engagées dans des formes différenciées d'une gestion des services urbains, territorialisée et partagée.

De la gestion communale directe aux concessions privées, pour le secteur des déchets solides, de l'intervention d'un opérateur public national à une gestion déléguée à des multinationales, pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, une palette de situations est observable en fonction des contextes locaux. Bien souvent, différents modes de gestion coexistent sur un même territoire, aboutissant à la multiplication d'opérateurs et à l'émergence de nouveaux acteurs, induisant des contraintes sur les plans économique, social et politique, tant pour la collectivité que pour les populations et imposant une mise en cohérence.

Dans cette perspective, l'environnement et le développement durable se trouvent être parmi les priorités marocaines en relation avec les objectifs du Millénaire pour le Développement. La question de l'accès aux services urbains de base constitue l'une des étapes prioritaires sur le chemin de la lutte contre la pauvreté et la promotion d'un développement humain durable. L'amélioration des conditions de vie des franges les plus fragiles de la société, notamment à travers la réhabilitation des infrastructures et des services urbains, est ainsi érigée en priorité de l'INDH.

En parallèle aux dispositifs institutionnels publics et privés, les mobilisations associatives autour de l'accès et la gestion des services de base, com-

Comité porteur du projet:

Wafae Belarbi, Architecte géographe enseignante à l'ENA et secrétaire générale de l'AMRAU;

Claude de Miras, Economiste, directeur de recherche de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD);

Aziz El maoula El Iraki, Géographe et Professeur à l'INAU.

mentent à émerger et proclament un droit en la matière dans des contextes et des débats locaux activés par l'INDH.

Objectifs attendus du séminaire:

Plusieurs objectifs sont assignés à ce séminaire:

- En premier lieu, il s'agira de dresser un tableau général de la question des modes de gouvernance des services urbains au Maroc, avec des réflexions sur des services urbains qui étaient jusque là, omis dans les préoccupations institutionnelles et scientifiques au Maroc, comme les déchets urbains, les mobilités urbaines ou l'hygiène et la salubrité publiques. On visera la compréhension et l'identification des différentes formes de l'action publique multi-acteur selon les principaux secteurs d'intervention (Eau, assainissement, transport, déchets, hygiène du milieu, etc.). Deux questions méritent d'être posées dans ce sens : Quel rôle jouent les institutions urbaines dans la définition des "modes de gouvernance" des services urbains, face à une demande sociale fortement exprimée? Quelles sont les interactions observées dans la définition et l'organisation de ces secteurs?

- Le second objectif constate la nécessité de rapprocher la Recherche scientifique des sphères décisionnelles urbaines. Partant du postulat que la notion de gouvernance transcende les barrières disciplinaires et institutionnelles, il convient d'ouvrir un débat qui regroupera aussi bien des universitaires, des experts de la ville et des décideurs de l'urbain. L'accent sera mis sur le potentiel que représente une recherche positive, distanciée et constructive dans la connaissance, la compréhension et la maîtrise de cette gouvernance urbaine. Quelle valeur ajoutée est attendue de l'analyse et les outils du chercheur à

la compréhension de la décision urbaine? Avec quels objectifs « gagnant-gagnant », la Recherche et la Décision peuvent-elles envisager des formations de haut niveau sur cette thématique ? Ce séminaire co-organisé par l'Association Marocaine de Recherche Architecturale et Urbaine (AMRAU) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), avec la participation de l'INAU et l'ENA, a pour principale finalité de sensibiliser les professionnels, les décideurs et les universitaires, à la nécessité de jeter des passerelles entre la Recherche et le milieu de la décision opérationnelle. Alors qu'il existe des intérêts croisés évidents entre ces deux polarités, que la gouvernance urbaine a nécessairement besoin d'une capacité d'observation, de réflexion et de compétences, alors que l'expertise scientifique doit s'impliquer pour être visible et comprendre la réalité urbaine, ces intérêts croisés semblent pour l'instant peu considérés et valorisés.

- Le troisième objectif du séminaire sera de déboucher sur une publication (avec comité de rédaction) dans la Revue Marocaine de Recherche Architecturale et Urbaine.

Ce séminaire s'inscrit en outre dans la proposition en cours d'élaboration de la Caisse française des Dépôts et de Consignation et la Caisse de Dépôts et de Gestion de soutenir une étude en forme de capitalisation sur la gouvernance urbaine au Maroc.

Enfin, nous envisageons de prolonger le débat sur cette question dans un cadre scientifique, développé par les institutions d'enseignement supérieur spécialisées, telles l'ENA et l'INAU, afin de renforcer la recherche dans ce domaine.

Quatre panels thématiques sont proposés afin de sérier une première problématisation :

Jeudi 04 février

9h00: Panel d'ouverture du séminaire:

Elmontacir Bensaid, Directeur de l'ENA

Abdelaziz Adidi, Directeur de l'INAU

Mohammed Chaoui, Professeur à l'ENA et président de l'Association Marocaine de Recherche Architecturale et Urbaine (AMRAU)

Henri Guillaume Représentant au Maroc de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Isabelle Laudier, Institut de la Recherche à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Hocine Tandjaoui, Direction CDG.

Abdellatif Chadali, Directeur DPE/DGCL.



9h30: Pause café

10h00: premier panel: cadrage général de la gouvernance urbaine dans le contexte Marocain

Lors de ces premiers panels, seront présentés les jalons théoriques de cette notion ainsi que ses éclairages disciplinaires. Le rôle de la formation et de la Recherche sera mis en exergue dans le cadre d'approfondissement de cette notion, mais aussi dans le cadre du processus décisionnel et opérationnel. Quelle est la place de la Recherche scientifique, portée par les institutions de formation, telles l'Université, l'INAU et l'ENA, dans la fabrication de la connaissance en matière de gouvernance des services urbains? Comment peut-on faire communiquer avantageusement la sphère de la décision et celle de la recherche scientifique universitaire ?

Un cadrage général de la notion de gouvernance ainsi que sa spécificité dans le contexte marocain feront l'objet de débat dans le second panel. Au-delà de la diversité des acteurs et des spécificités des échelles et des secteurs, se pose la question de la hiérarchie entre ces acteurs, de leur *modus operandi* et des règles d'arbitrage et des formes selon lesquelles s'organisent leurs rapports. *Contrat, Projet et Programme, participation, élections*, etc. sont autant de dispositifs de gouver-

nance. Sans prétendre épuiser cette vaste problématique, il s'agira d'identifier ces différents « outils » de co-opération entre parties prenantes, en s'interrogeant sur le rôle stratégique et évolutif qu'y joue la puissance publique. Le poids relatif et les modes d'action des grands acteurs (Etat, collectivités, privés, ONG, etc.) se modifiant, quelle forme de gouvernement de la ville se dessine aujourd'hui?

Modérateur: Mohammed Malti, professeur à l'ENA

Aziz El Maoula El Iraki, Géographe professeur à l'INAU

Annik Osmont, Maître de conférences à l'Institut Français d'Urbanisme

Abdelgnani Abouhani, Politologue professeur INAU « gouverner la misère urbaine »

Abdellah Lahzem, Professeur à l'INAU

11h20: Débat

Jeudi 04 février

12h00 : Deuxième Panel: la gouvernance de l'eau et l'assainissement au Maroc

Des experts en eau et assainissement, des chercheurs et des décideurs débattront de ces deux questions. La question du développement durable et celle de l'environnement constitueront les jalons de nos réflexions, dans le sens où elles se trouvent à la croisée des secteurs de l'eau et l'assainissement.

Modérateur: Claude de Miras

Mohammed Rifki, Direction de l'Eau et l'Assainissement/DGCL

Claude de Miras, Economiste IRD

Zeinab Benchakroun, INDH-INMAE LYDEC

Said Housni, direction des régies et des services concédés/DGCL

Béatrice Alain El Mansouri, Géographe

14h00: déjeuner sur place

15h00: Troisième panel: gouvernance des secteurs de déchets et du transport

Deux secteurs, oubliés de la Recherche urbaine, auront leur place dans le séminaire dans le but d'ouvrir un débat constructif et exhaustif sur les services urbains. En effet, l'importance de ces deux secteurs s'avère indéniable dans le contexte urbain du Maroc ; marqué par une prise de conscience de leur importance et une effervescence de projets en matière de transport urbain (PDU...), ainsi que de modernisation du secteur de la gestion des déchets urbains dans les grandes villes.

15h: Troisième panel: gouvernance des secteurs de déchets et du transport

Modérateur: Fathallah Debbi, Architecte Urbaniste

Julien Le Tellier, Géographe

Mustapha Brakez, groupe SEGU

"Gestion des déchets, innovations et territoires :Retours d'expériences et recherche contextuelle"

Mohammed N'Gadi, Chef de division des transports DPE/DGCL.

Jamal Nafaa, Architecte Wilaya de Rabat
« le PDU de Rabat »



16h20: Pause café

17h00: Synthèse de la journée: Annick Osmont, Wafae Belarbi, Claude de Miras, et Mohammed Souafi.